



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00680

Numéro SIREN : 313 721 649

Nom ou dénomination : FORZI & FILS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2017 sous le numéro de dépôt 3561

18 AVR. 2017

COMPTES ANNUELS du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 9

AGORA CONSEILS EXPERTISE

BAT B CENTRE DE VIE AGORA

ZI LES PALUDS

13685 AUBAGNE

04.42.70.59.50

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 931	4 962	969	1 921	952	49.58
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	284 546	52 480	232 066	162 123	69 943	43.14
	Installations techniques, matériel et outillage	22 835	22 791	44	339	295	87.01
	Autres immobilisations corporelles	204 566	165 639	38 927	39 308	381	0.97
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	9 797		9 797	9 797			
Total II	527 675	245 873	281 802	213 488	68 315	32.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	112 674		112 674	104 021	8 653	8.32
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	186 109	60 649	125 459	476 769	351 309	73.69	
Autres créances	41 325		41 325	28 964	12 360	42.67	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	971 687		971 687	774 288	197 400	25.49	
Charges constatées d'avance (3)				3 196	3 196	100.00	
Total III	1 311 794	60 649	1 251 145	1 387 237	136 092	9.81	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 839 470	306 522	1 532 948	1 600 725	67 777	4.23	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

9 797

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000		100 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 091		10 091			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	500 000		500 000			
	Report à nouveau	415 379		488 352	72 973	14.94	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 400		72 627	76 027	104.68	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 028 870		1 025 817	3 053	0.30		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 469		40 298	18 829	46.72	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	134		674	540	80.12	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 066			41 066		
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 335		292 665	22 330	7.63	
	Dettes fiscales et sociales	148 095		240 449	92 355	38.41	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	22 979		822	22 157	NS		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	504 078		574 908	70 831	12.32	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 532 948		1 600 725	67 777	4.23	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

498 760

553 439

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 356 893	457	1 357 350	1 101 292		256 059	23.25
Production vendue de biens							
Production vendue de services	128 518		128 518	258 267		129 749	50.24
Chiffre d'affaires NET	1 485 411	457	1 485 868	1 359 559		126 310	9.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 545	7 899		4 646	58.82
Autres produits			6 268	8 773		2 505	28.55
Total des Produits d'exploitation (I)			1 504 682	1 376 231		128 451	9.33
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			896 837	842 520		54 317	6.45
Variation de stock (marchandises)			8 653	7 104		1 549	21.80
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			256 190	225 262		30 928	13.73
Impôts, taxes et versements assimilés			11 376	12 992		1 616	12.44
Salaires et traitements			223 454	258 881		35 427	13.68
Charges sociales			60 882	86 021		25 140	29.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 893	32 706		4 187	12.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 085	214		9 871	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges			11 214	4 050		7 163	176.85
Total des Charges d'exploitation (II)			1 498 277	1 455 543		42 734	2.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 404	79 312		85 716	108.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

MF

Société SAS FORZI ET FILS
RN 8
13683 AUBAGNE
13683 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

AGORA CONSEILS EXPERTISE

BAT B CENTRE DE VIE AGORA
ZI LES PALUDS
13685 AUBAGNE
04.42.70.59.50

MF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 532 947.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 485 868.26 Euros et dégagant un bénéfice de 3 400.17 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 627 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 9 627 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	9 627
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	9 627

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	27.0270	3 700			3 700

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5-10-15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 856
Total	14 856

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 000
Dettes fiscales et sociales	35 635
Autres dettes	22 979
Total	67 614

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

MP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				12 408	12 408
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				5 869	5 869
- exercice				3 354	3 354
Total				9 223	9 223
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				3 354	3 354
- entre 1 et 5 ans				838	838
Total				4 192	4 192
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				124	124
Total				124	124

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nbre des actions ordinaires existantes	3 151	3 151	3 151	3 151	3 151
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 603 778	1 501 860	1 552 494	1 359 559	1 485 868
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	48 797	90 222	51 526	41 012	88 278
Impôts sur les bénéfices	4 082	12 041	3 711		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	22 341	52 233	28 559	72 627	43 895
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	14.19	24.81	15.17	13.02	28.02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7.09	16.58	9.06	23.05	13.93
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	7	8	7	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	292 964	286 014	281 348	258 881	223 454
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	110 822	111 680	104 633	95 060	70 509

MF

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	6
Evaluation des amortissements	6
Disponibilités en Euros	6
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	7
Informations en matière de crédit bail	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9

Forzi et Fils
RM 077221
Tel. 04.42.03.70.30 - 13683 Aubagne cedex
SIRET 313 721 649 00033 - Fax : 04.42.03.34.50
TVA FR 52 313 721 649

NA = Non Applicable NS = Non significative

FORZI SAS
Société par actions simplifiées
Au capital de 100 000 euros
Siege social : RN.8 Zone Industrielle de St Mitre
13400 AUBAGNE
RCS MARSEILLE : B 313 721 649

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2016

L'an deux mille seize et le 10 juin, à 9 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Michel FORZI préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Madame ESPOSITO-FORZI Coralie est nommée secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 3151 actions, sur les 3151 actions émises par la Société.

Le président constate que les associés présents réunissant 100 % du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée à l'expert-comptable avec l'avis de la réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société ; le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31.12.2015 ;
- le rapport de gestion du président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés quinze jour avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

FORZI SAS
Société par actions simplifiées
Au capital de 100 000 euros
Siege social : RN.8 Zone Industrielle de St Mitre
13400 AUBAGNE
RCS MARSEILLE : B 313 721 649

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2016

L'an deux mille seize et le 10 juin, à 9 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Michel FORZI préside la séance en sa qualité de Président de la société.
Madame ESPOSITO-FORZI Coralie est nommée secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 3151 actions, sur les 3151 actions émises par la Société.

Le président constate que les associés présents réunissant 100 % du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée à l'expert-comptable avec l'avis de la réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société ; le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31.12.2015 ;
- le rapport de gestion du président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2015
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;

Le Président donne lecture du rapport de gestion du président.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 1018 €, au titre de pénalités, ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 153 euros.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 52 233 euros compte tenu d'un report à nouveau de 407 561 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 400 euros
- Report à nouveau : 415 379 euros

AFFECTATION

- Au report à nouveau **418 779 euros**

DIVIDENDES

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des précédents exercices.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire.

Le Président
RN B - ZI Saint-Maire - 13 683 Aubagne cedex
Tel : 04 42 03 70 30 - Fax : 04 42 03 34 50
SIRET 313 721 649 0003 - TVA FR02 313 721 649
FEONZI

La secrétaire



certifié conforme
le 20 06 2016

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
22 FEV. 2017
MARSEILLE